



PROGRAMME DES COURS THEORIQUES

Référence. : [Manuel de pilotage avion Edition Maxima](#)

Cours le mercredi de 18h30 à 20h30 (salle de cours ACD au Versoud) reportable.

S'inscrire le jour choisi dans les cases 1/2 horaires (à partir de 8h00) du planning de réservation avions : ligne «cours théoriques » avec n° de tél. pour être prévenu en cas d'annulation le jour même.

I Réglementation

- A) Organisation Aviation Civile, réglementation PPLA [section 4 module 1](#)
- B) Circulation aérienne, division de l'espace aérien [section 4 module 2](#)
- C) Documentation, cartes VAC, aérodromes, signaux, infractions, incidents, services d'alerte [section 4 module 4](#)

II Facteurs humains (médecin aéronautique) [section 6](#)

III Avion

- A) Cellule, commandes de vol, moteur [section 1 modules 1, 2 et 3](#)
- B) Instruments de bord [section 1 modules 4 et 5](#)

IV Radio et phraséologie [section 7 module 2](#)

V Navigation [section 5](#)

VI Météo

- A) Météorologie et phénomènes dangereux [section 3](#)
- B) Dossier de vol pratique [section 3](#)
- C) Météos locales [section 3](#)

VII Aérodynamique et mécanique du vol

- A) Atmosphère, portance et pilotage [section 2 module 1](#)
- B) Avion – équilibre – stabilité – manuel de vol [section 2 modules 2 et 3](#)
- C) Situations délicates [section 1 module 6](#)

N.B. On parle de la sécurité dans tous les cours.